

APERÇU MÉTHODOLOGIQUE

L'indice des prix à la consommation (Base 100 : 2017) mesure le niveau et l'évolution des prix de détail dans le temps et dans l'espace.

La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine.

Le panier de l'indice contient 546 articles et 1391 variétés de produits représentant la majorité des articles consommés par la population urbaine. Ces articles sont classés en 12 divisions et 43 groupes.

L'indice est publié mensuellement par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), et couvre 18 principales villes du Royaume représentant l'ensemble des 12 régions du Maroc.

Ville de Rabat

L'indice des prix à la consommation (base 100 : 2017) de la ville de Rabat a connu, au cours du mois de mars 2026, une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

La hausse de l'indice des produits alimentaires est due à l'augmentation de l'indice de la division des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,6% et de la baisse de celui de la division des « Boissons alcoolisées et tabac » de 0,1%.

Les hausses des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées observées entre février et mars 2026 concernent essentiellement les « Légumes » avec 11,6%, les « Fruits » avec 3,2%, les « Viandes » avec 1,0% et le « Café, thé et cacao » avec 0,3%. En revanche, les prix ont diminué de 5,9% pour les « Poissons et fruits de mer », de 1,2% pour les « Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes », de 0,4% pour le « Pain et céréales » et le « Lait, fromage et œufs » chacun et de 0,3% pour les « Huiles et graisses ».

Quant à la division des « Boissons alcoolisées et tabac », la baisse de son indice résulte de la diminution des prix des « Boissons alcoolisées » de 0,5% et de la stagnation des prix du « Tabac ».

Concernant les produits non alimentaires, l'augmentation de leur indice révèle une hausse des prix des « Carburants » de 10,8%, des « Transports » de 2,5% et des « Biens et services divers » de 0,5%, contre une baisse enregistrée pour les « Loisirs et culture » de 0,5% et pour les « Restaurants et hôtels » de 0,3%. Pour les autres groupes, les prix sont restés globalement stables.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation de la ville de Rabat a enregistré une hausse de 0,4% au cours du mois de mars 2026, conséquence de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 0,6% et de la hausse de celui des produits non alimentaires de 1,1%. Pour les produits non alimentaires, les

variations vont d'une baisse de 1,7% pour les « Articles d'habillement et chaussures » à une hausse de 5,1% pour l'« Enseignement ».

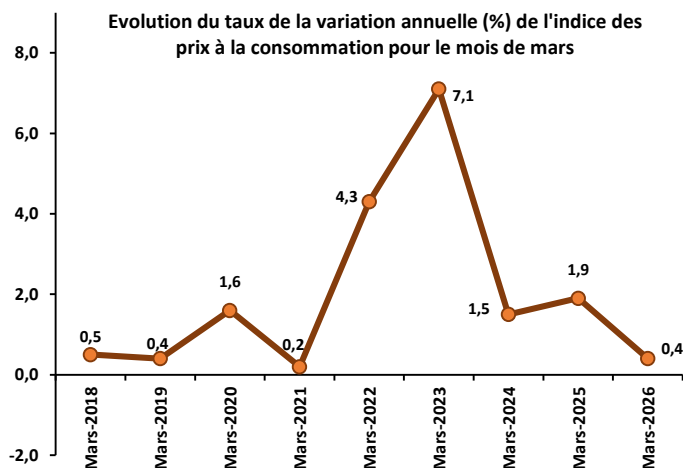
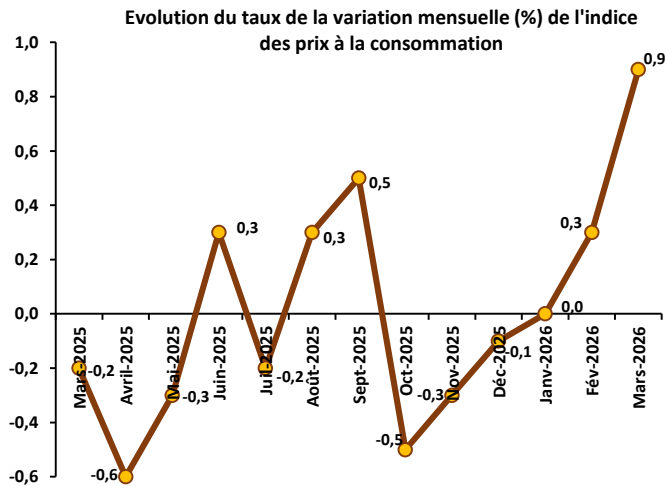


Tableau 1: Indice des prix à la consommation de la ville de Rabat : Mars 2026 (base 100 :2017)

Division de produits	Pondérations	Indice mensuel					Variation (%)	
		Mars 2025	Décembre 2025	Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	1 mois	12 mois
Produits alimentaires	34,680	131,6	127,8	128,1	128,8	130,8	1,6	-0,6
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	33,403	131,1	127,2	127,3	128,0	130,1	1,6	-0,8
02 - Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,277	144,3	144,8	149,0	149,1	149,0	-0,1	3,3
Produits non alimentaires	65,320	111,7	112,1	112,0	112,4	112,9	0,4	1,1
03 - Articles d'habillement et chaussures	3,802	131,3	129,0	129,0	129,1	129,1	0,0	-1,7
04 - Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,531	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	0,0	0,0
05 - Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	4,508	106,1	107,7	107,7	107,7	107,7	0,0	1,5
06 - Santé	9,268	100,4	100,6	100,6	100,6	100,6	0,0	0,2
07 - Transports	12,731	116,2	113,5	112,3	113,2	116,0	2,5	-0,2
08 - Communications	3,178	107,7	107,7	107,7	107,7	107,7	0,0	0,0
09 - Loisirs et culture	2,872	99,7	99,8	99,9	100,2	99,7	-0,5	0,0
10 - Enseignement	6,585	120,8	127,0	127,0	127,0	127,0	0,0	5,1
11 - Restaurants et hôtels	1,601	126,1	132,1	130,2	130,2	129,8	-0,3	2,9
12 - Biens et services divers	7,244	112,6	114,2	115,9	117,0	117,6	0,5	4,4
Indice Général	100,0	118,6	117,6	117,6	118,0	119,1	0,9	0,4

Source : Haut-Commissariat au Plan - Enquête sur les Prix à la Consommation

Ville de Kénitra

L'indice des prix à la consommation (base 100 : 2017) de la ville de Kénitra a connu, au cours du mois de mars 2026, une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,4% de l'indice des produits alimentaires et de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

La hausse de l'indice des produits alimentaires est due à l'augmentation de l'indice de la division des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,5% et à la stagnation de celui de la division des « Boissons alcoolisées et tabac ».

Les hausses des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées observées entre février et mars 2026 concernent essentiellement les « Viandes » avec 7,6%, les « Fruits » avec 5,8%, les « Légumes » avec 4,1%, le « Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » avec 0,5%, les « Poissons et fruits de mer » et le « Café, thé et cacao » avec 0,2% chacun. En revanche les prix ont diminué de 5,6% pour les « Huiles et graisses », de 1,6% pour le « Lait, fromage et œufs », de 1,1% pour les « Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes » et de 0,7% pour le « Pain et céréales ».

Concernant les produits non alimentaires, l'augmentation de leur indice révèle une hausse des prix des « Carburants » de 12,3% et des « Transports » de 3,3%, contre une baisse enregistrée pour les « Biens et services divers » de 0,2%, les « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » et les « Loisirs et culture » de 0,1% chacun. Pour les autres groupes, les prix sont restés globalement stables.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation de la ville de Kénitra a enregistré une baisse de 0,5% au cours du mois de mars 2026, conséquence de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 2,9% et de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 1,6%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 1,1% pour les « Loisirs et culture » à une hausse de 9,8% pour les « Restaurants et hôtels ».

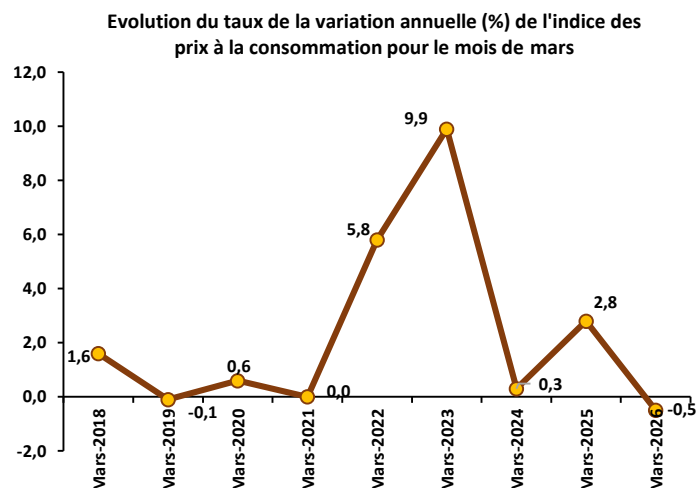
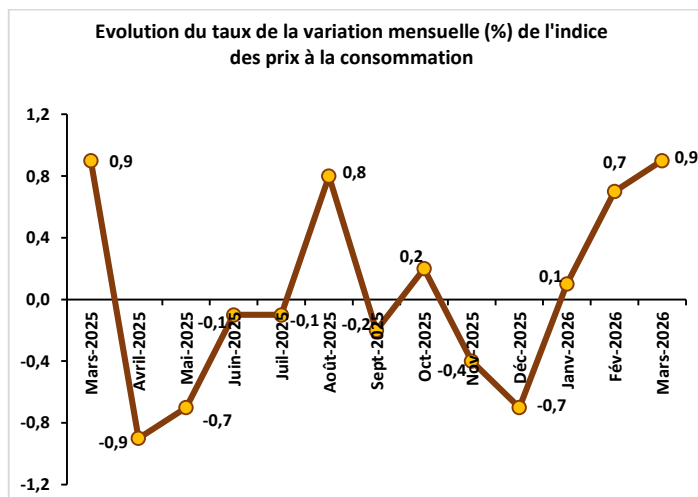


Tableau 2: Indice des prix à la consommation de la ville de Kénitra : Mars 2026 (base 100 :2017)

Division de produits	Pondérations	Indice mensuel				Variation (%)		
		Mars 2025	Décembre 2025	Janvier 2026	Février 2026	Mars 2026	1 mois	12 mois
Produits alimentaires	42,664	132,3	125,1	125,5	126,7	128,5	1,4	-2,9
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	41,170	131,9	124,4	124,7	125,9	127,8	1,5	-3,1
02 - Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1,494	143,3	144,2	148,4	148,4	148,4	0,0	3,6
Produits non alimentaires	57,336	114,5	115,5	115,2	115,8	116,3	0,4	1,6
03 - Articles d'habillement et chaussures	4,063	119,3	119,8	120,0	120,0	120,0	0,0	0,6
04 - Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,656	108,2	108,4	108,4	108,4	108,4	0,0	0,2
05 - Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	5,172	119,5	120,1	120,3	120,2	120,1	-0,1	0,5
06 - Santé	6,401	99,9	100,3	100,3	100,3	100,3	0,0	0,4
07 - Transports	9,177	114,7	114,4	112,2	115,0	118,8	3,3	3,6
08 - Communications	2,884	106,9	106,9	106,9	106,9	106,9	0,0	0,0
09 - Loisirs et culture	2,864	105,0	103,9	103,9	103,9	103,8	-0,1	-1,1
10 - Enseignement	4,681	129,8	133,8	133,8	133,8	133,8	0,0	3,1
11 - Restaurants et hôtels	1,427	122,5	134,5	134,5	134,5	134,5	0,0	9,8
12 - Biens et services divers	7,011	128,8	130,6	131,5	132,1	131,9	-0,2	2,4
Indice Général	100,0	122,1	119,5	119,6	120,4	121,5	0,9	-0,5

Source : Haut-Commissariat au Plan - Enquête sur les Prix à la Consommation

Indice des prix à la consommation par villes

Code	Villes	Février 2026	Mars 2026	Var %
01	Agadir	118,9	120,8	1,6
02	Casablanca	118,4	119,6	1,0
03	Fès	122,4	123,2	0,7
04	Kénitra	120,4	121,5	0,9
05	Marrakech	120,6	122,1	1,2
06	Oujda	118,8	120,0	1,0
07	Rabat	118,0	119,1	0,9
08	Tetouan	121,4	122,6	1,0
09	Meknès	117,5	118,6	0,9
10	Tanger	120,0	121,6	1,3
11	Laâyoune	121,1	122,4	1,1
12	Dakhla	118,6	120,0	1,2
13	Guelmim	122,6	125,9	2,7
14	Settat	117,8	118,6	0,7
15	Safi	122,9	124,6	1,4
16	Beni Mellal	124,4	125,9	1,2
17	Al Hoceima	123,9	127,2	2,7
18	Errachidia	121,0	123,2	1,8
99	National	119,6	121,0	1,2



DIRECTION REGIONALE DE RABAT-SALE-KENITRA

N°7, Rue Idriss Al AKBAR Hassan, BP 8823

Tél: (+212) 537734277

Fax: (+212) 53773424

Site web: www.hcp.ma/region-rabat